BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1475

49 – MAINE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

Ventes et cessions

389 925 934 RCS Angers.
IMMOVATION.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 2000005.80 EUR.
Adresse : 2, Place la Fayette, 15b rue Létanduère, Résidence La Fayette I, 49000 Angers.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 août 2026, la société AB INVEST HOTEL, SAS au capital de 1 500 euros, dont le siège social est Résidence La Fayette I, 2 Place La Fayette, 15B rue Létanduère 49000 ANGERS, SIREN 889 319 257 RCS ANGERS, et la société IMMOVATION, SAS au capital de 2 000 005,80 euros, dont le siège social est Résidence La Fayette I, 2 Place La Fayette, 15B rue Létanduère 49000 ANGERS, SIREN 389 925 934 RCS ANGERS, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société AB INVEST HOTEL par la société IMMOVATION. La société AB INVEST HOTEL ferait apport à la société IMMOVATION de la totalité de son actif, soit 1 312 421,95 €, à charge de la totalité de son passif, soit 915 566,07 €. La valeur nette des apports s'élèverait à 396 855,88 €. La société IMMOVATION détenant la totalité des 1 500 actions composant le capital social de la société AB INVEST HOTEL, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce d'ANGERS au nom des deux sociétés le 5 août 2026. Pour avis..